

ATELIER

Elus : réussir une co-animation ponctuelle ou dans la durée

Une session pour qui ?

Une session collective de travail spécifiquement dédiée aux élus de collectivité territoriale, d'association et d'établissement public, employant ou travaillant avec des agents de développement rural

Pourquoi êtes-vous concerné ?

Vous êtes un élu et vous animez ou allez animer des réunions ponctuelles ou un projet avec un agent de développement (animateur, chargé de mission...), Cap Rural vous propose un atelier entre pairs pour mener des co-animations :

- Efficaces pour dynamiser la construction et la conduite de projet de développement local sur votre territoire
- Avec plus d'aisance, notamment face aux imprévus
- En sachant mobiliser le professionnel pour agir de façon complémentaire et en synergie
- En anticipant les différents temps (avant, pendant, après)

Programme

Un atelier proposé en deux temps :

- **Une matinée pour poser des repères à partir des expériences de chacun et si besoin des apports théoriques**
 - C'est quoi une co-animation efficace
 - Les différentes postures possibles de l'élu ayant la responsabilité d'une réunion, d'une coanimation de projet
 - Les différents types de réunions selon leurs objectifs (production d'idées, prise de décision...)
 - Les étapes d'une coanimation
- **Une après-midi optionnelle pour explorer des situations (vécues/cas d'école) et répondre à des questions particulières**

Intervenant

→ **Cécile de Blic** - Consultante – Elle a été élue locale (élue municipale, déléguée communautaire d'une intercommunalité de 10 000 habitants pendant un mandat) et agent de développement puis directrice d'un réseau régional d'acteurs du développement local (Carrefour des pays Lorrains). Elle a accompagné de nombreux projets de développement local dans le cadre de programmes nationaux ou européens et a vécu de nombreuses situations d'animation (petits groupes, grands groupes, débats/forums...)

En pratique

- Le 8 juin 2017 de 9h à 12h30 **ou** de 9h à 17h30, au choix – Lieu à définir
- 10 participants maximum : inscription avant le 25 mai 2017
- Participation soumise à la cotisation annuelle à Cap Rural ([télécharger le bulletin de cotisation](#))
- Contact : Geneviève Ganivet, 04 75 22 14 89, ingenieriedeformation@caprural.org